

# **CONSEIL MUNICIPAL D'ESCAUDES**

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 mai 2019**

Présents : M. TULARS Bernard, Mmes DE FREITAS Patricia, CHANCELLE Marie-Ange, FERRAND Françoise, MM. MONNIER Philippe, DANFLOUS Jean-Louis, BENTEJAC Francis, ROUCHET Alain, RIOLLOT Yves, DAUDET Bernard.

Secrétaire de séance : M. Philippe MONNIER

Convocation du 16 mai 2019.

La réunion débute à 18h10.

### **I - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 04 mars 2019.**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### **II – Présentation du projet « Ferme des Itinérants »**

Comme prévu lors de la réunion du Conseil Municipal du 11 avril M. Sébastien GILLY est venu présenter son projet d'installation de la « Ferme des Itinérants ». M. Gilly, artisan-berger, propose d'entretenir les 80 km de berges du Ciron avec son troupeau de 130 brebis (250 dans un futur proche). Les membres du Conseil Municipal ne s'opposent pas à ce projet mais soulignent qu'il n'est pas en adéquation avec le territoire de la commune :

- D'une part le maire ne voit pas, considérant la végétation des sous-bois (bruyères principalement), comment les bêtes pourraient se nourrir sur le territoire d'Escaudes.
- d'autre part Y. Riollot lui indique que, ayant des plantations de jeunes pins près du Ciron, il n'acceptera pas que le troupeau traverse ses parcelles.

M. Gilly tiendra compte de ces observations et parkera son troupeau à Bernos-Beaulac.

### **II – Délibérations.**

#### **1) Arrêté de circulation sur les chemins communaux.**

Suite à quelques incidents entre chasseurs et « quadistes » il y a lieu de revoir l'arrêté d'interdiction de circulation du 27 juin 2016.

La complexité de mise en œuvre d'un tel dispositif a conduit le maire à demander l'appui du PNR des Landes de Gascogne. En effet pour que cette interdiction soit valable il faut la matérialiser par un plan qui devra être affiché dans la commune. Ce plan devra indiquer le statut de toutes les voies (ouvertes ou fermées à la circulation) et, sur le terrain, des panneaux d'interdiction de circuler devront être apposés à chaque entrée des voies interdites.

Pour nous faciliter dans la mise en œuvre de cette tâche le PNR nous fera parvenir la carte informatisée de la commune.

Sans ces informations le Conseil Municipal ne peut délibérer.

#### **2) Demande de subvention au Conseil Départemental**

Après avoir rappelé la nécessité de rénover les toitures des anciennes écoles, du préau, de l'ancienne cantine et des garages et que, suite à la délibération du 11 avril, c'est la Sté JC Charpentes qui a été choisie pour la réalisation de ces travaux, le maire demande l'avis du Conseil Municipal pour solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental. Cette subvention s'élèvera à 25% (X par 1,07) du montant H.T. des travaux, soit 5906,53€.

Les membres du Conseil Municipal approuvent cette demande à l'unanimité.

### **III- Motion concernant la réforme du système de santé.**

Cette motion jointe en annexe a été approuvée, à l'unanimité, par les membres du Conseil Municipal.

### **IV- Mise en place du Bureau de Vote pour les élections européennes du 26 mai.**

Le Bureau de Vote sera ainsi constitué :

- De 8h à 10h30 : F. Ferrand, Y. Riollot, B. Tulars,
- De 10h30 à 13h : F. Bentejac, B. Daudet, B. Tulars,
- De 13h à 15h30 : JL Danflous, A. Rouchet, Ph. Monnier,
- De 15h30 à 18h : Ph. Monnier, P. de Freitas, F. Bentejac.

### **IV- Informations & questions diverses**

#### **1) Journée Uzeste Musical à Escaudes**

Le maire a été contacté par Fabrice Vieira, directeur d'Uzeste Musical , qui souhaiterait organiser, le dimanche 18 mai, une journée de ce festival sur la commune d'Escaudes comme il le fait sur les communes de Lucmau, Pompéjac et Lignan.

M. Vieira viendra détaillé son projet lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

#### **2) PEFC**

Le directeur de PEFC Aquitaine a contacté le maire pour lui indiqué que la certification PEFC serait automatiquement rendue à Escaudes dès que la commune lui aura communiqué le Règlement Type de Gestion établi par l'ONF. Ce RTG est toujours en attente de signature du ministre.

#### **3) Parc à pied**

Malgré la pluie de l'après-midi la manifestation a rassemblé une centaine de participants. L'organisation du PNR et de la commune a été excellente. Le maire remercie les conseillers municipaux et les bénévoles qui se sont impliqués dans cette organisation.

Prochaine réunion le 4 juillet à 18h00.

La séance est levée à 20h15.

La réunion terminée il y a eu un débat, vif mais cordial, sur le projet de construction du Parc photovoltaïque au nord de la commune. L'enquête publique concernant le défrichement des parcelles concernées étant terminée, le rapport du commissaire enquêteur ainsi que la décision du Préfet devraient être publiés dans les prochaines semaines.